

RCS : LORIENT Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00185 Numéro SIREN : 837 836 725 Nom ou dénomination : TELMONDIS

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2019 sous le numéro de dépôt 8021

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société :

TELMONDIS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 3.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 21 RUE TROTTIER 56700 HENNEBONT

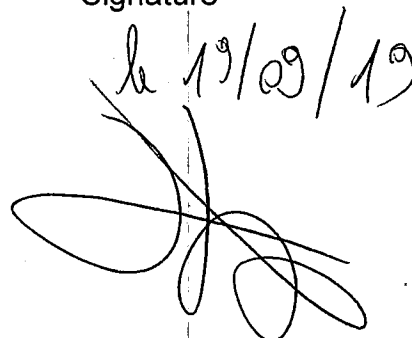
837 836 725 RCS LORIENT

Représentée par Hugo BOUTELOUP-LAVOUE, gérant

- ✓ Certifie que les documents comptables de l'**exercice clos le 28 février 2019** sont conformes aux comptes approuvés par l'associé unique,
- ✓ Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

GRANT THORNTON
90 rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Signature

le 19/09/19




Grant Thornton

L'instinct de la croissance²

Plaquette annuelle

EURL TELMONDIS

Exercice clos le 28/02/2019

Certifié conforme à l'original

EURL TELMONDIS

au capital de 3 000 €
21 rue Trottier
56700 HENNEBONT

Exercice clos le 28/02/2019

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
90 rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

ABZ

1. Comptes annuels

Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Soldes intermédiaires de gestion	8
Annexe	9

KBL

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 28/02/2019
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés	15		15
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 600		7 600
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 615		7 615
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	56 274		56 274
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	3 698		3 698
Autres créances	4 813		4 813
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	30 302		30 302
Charges constatées d'avance (3)	767		767
TOTAL ACTIF CIRCULANT	95 853		95 853
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	103 468		103 468
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

WBSL

	28/02/2019
CAPITAUX PROPRES	
Capital	3 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	29 965
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	32 965
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	10 767
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 311
Dettes fiscales et sociales	14 156
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 269
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	70 503
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	103 468
(1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	70 503
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

14/32

	France	Exportations	28/02/2019
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises	864 568		864 568
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	2 112		2 112
Chiffre d'affaires net	866 680		866 680
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			487
Autres produits			1 051
Total produits d'exploitation (I)			868 218
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			714 731
Variations de stock			-56 274
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)			75 722
Impôts, taxes et versements assimilés			4 623
Salaires et traitements			83 530
Charges sociales			11 429
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			1 179
Total charges d'exploitation (II)			834 940
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			33 278
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total produits financiers (V)			
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			242
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total charges financières (VI)			242
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-242
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			33 036

11/32

	28/02/2019
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total charges exceptionnelles (VIII)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	3 071
Total des produits (I+III+V+VII)	868 218
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	838 252
BENEFICE OU PERTE	29 965
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

HBL

	du 01/03/18 au 28/02/19 12 mois	%
Ventes de marchandises	864 568	100.00
Coût d'achats marchandises vendues	658 457	76.16
MARGE COMMERCIALE	206 111	23.84
Production vendue	2 112	0.24
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	2 112	0.24
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	866 680	100.00
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	2 112	0.24
MARGE BRUTE GLOBALE	208 223	24.03
Autres achats et charges externes	75 722	8.74
VALEUR AJOUTEE	132 501	15.29
Impôts, taxes et verst assimilés	4 623	0.53
Charges de personnel	94 959	10.96
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	32 919	3.80
Reprises s/ charges et Transferts	487	0.06
Autres produits	1 051	0.12
Autres charges	1 179	0.14
RESULTAT D'EXPLOITATION	33 278	3.84
Charges financières	242	0.03
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	33 036	3.81
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices	3 071	0.35
RESULTAT DE L'EXERCICE	29 965	3.46

12/32

Désignation de la société : EURL TELMONDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2019, dont le total est de 103 468 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 29 965 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2018 au 28/02/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/02/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 785 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés		15		15
- Prêts et autres immobilisations financières		7 600		7 600
Immobilisations financières		7 615		7 615
ACTIF IMMOBILISE		7 615		7 615

Hbx

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			7 615	7 615
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			7 615	7 615
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

18/12

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 16 878 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 600		7 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 698	3 698	
Autres	4 813	4 813	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	767	767	
Total :	16 878	9 278	7 600
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
R.R.R. A Obtenir & Av Non Rec. M	1 131
Total	1 131

H/BZ

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 3 000.00 Euro décomposé en 300 titres d'une valeur nominale de 10.00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	300	10.00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	300	10.00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 70 503 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 311	43 311		
Dettes fiscales et sociales	14 156	14 156		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 036	13 036		
Produits constatés d'avance				
Total	70 503	70 503		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	10 767			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 10 766 Euro.

Charges à payer

	Montant
Fac Non Parv-Fournisseurs M	5 518
Dettes Pr Pour Conges A Payer M	3 274
Charg Soc Pour Conges Payes M	627
Allocations Familiales Exploit	3 950
Taxe Professionnelle	273
CVAE	263
Taxe Formation Continue	368
Total	14 274

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assur Multirisq Avance	148		
Autres Charges D Avance	619		
Total	767		

H/32

Chiffre d'affaires

NB2

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

L'entreprise a obtenu le préfinancement d'une partie du CICE de l'année 2018 pour un montant de 2 785 Euro.
Ce préfinancement vient diminuer le montant du CICE à imputer sur l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

17/32

TELMONDIS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 3.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 21 RUE TROTTIER 56700 HENNEBONT

837 836 725 RCS LORIENT

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 AOUT 2019

L'an DEUX MILLE DIX NEUF,
et le 31 AOUT, à 10 heures,

Monsieur Hugo BOUTELOUP-LAVOUE, associé unique de la société TELMONDIS, a établi ainsi qu'il suit le présent procès verbal.

En sa qualité de gérant, l'associé unique a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2019 et rédigé le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

L'associé unique déclare être appelée à examiner les différents points suivants :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2019,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- Décision à prendre en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce.
- Pouvoirs pour les formalités.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 28 février 2019 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

H/BL

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, l'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 28 février 2019, soit 29.965,27 euros, de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------|
| - Au compte « RESERVE LEGALE » | 300,00 € |
| - Le solde, au compte « AUTRES RESERVES » | 29.665,27 € |

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que la société n'a pas distribué de dividendes depuis sa création.

TROISIÈME DECISION

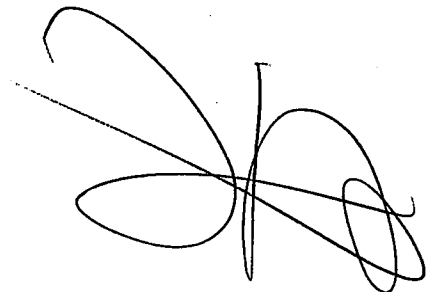
Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du code de commerce, l'associé unique prend acte des conventions qu'il a conclues avec la société au cours de l'exercice. Ces conventions seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Hugo BOUTELOUP-LAVOUE



HB/L